

Mais pourquoi donc sommes-nous en grève ?

Pourquoi les soignant-e-s, enseignant-e-s, travailleuses-eurs sociaux, personnel administratif et technique, employé-e-s de l'Etat, de la police, ... sont encore une fois dans la rue ?

Parce que le Conseil d'Etat a élaboré, sans négociations, 6 projets qui ont un impact très important sur la fonction publique et le secteur subventionné (Soins à domicile, Hôpital cantonal, Université, EMS, Handicap, Hospice général, Aéroport...). Ce sont des projets qui péjorent nos conditions de travail et les conditions dans lesquelles sont assurées les prestations publiques. Ce sont donc des prestations réduites pour les bénéficiaires et c'est plus de fatigue, plus de stress, moins de salaire pour celles et ceux qui travaillent. Il est donc légitime que la fonction publique qui vous sert se fasse entendre, et qu'elle s'oppose au gaspillage de nos et de vos impôts.

Le projet de budget 2018 (PB18)

Nous tenons à alerter la population pour laquelle nous travaillons : une nouvelle fois le gouvernement méprise nos demandes pour améliorer les prestations en refusant les postes nécessaires (école inclusive, soins à domicile, urgences hospitalières, soutien aux familles et aux personnes démunies, transports, sécurité...); une nouvelle fois il coupe dans les moyens ; encore une fois il ne respecte pas la loi sur les traitements et ne nous verse pas ce qu'il nous doit (l'annuité). Les coupes budgétaires contraignent les institutions subventionnées à devoir externaliser des services et à modifier les salaires unilatéralement. Ainsi, par exemple, devant l'impossibilité pour l'aide à domicile d'assurer toutes les prestations demandées par le vieillissement de la population, faute de personnel suffisant, ce sera en fin de compte à la population toute entière de payer, à travers la hausse des cotisations maladie, le coût de la prise en charge hospitalière d'un maintien à domicile devenu impossible !

Plan financier quadriennal (PFQ 2018-2021)

Ce plan vise à obtenir, à moyen terme, l'équilibre des finances publiques pour les quatre prochaines années selon un ordre de priorités défini par le Conseil d'Etat : en tête de liste 44 millions soustraits au service public... après les 470 millions récurrents déjà rognés ces 4 dernières années ! Mais le Conseil d'Etat refuse, pour le moment, de nous dire quelles sont les coupes qu'il prévoit !

La caisse de pension (CPEG)

Le Conseil d'Etat cherche à passer en force son projet de loi qui prévoit une augmentation des cotisations du deuxième pilier et la baisse des rentes d'une caisse de retraite qui compte 69'000 personnes ! Il remet en cause les droits acquis et propose un montage financier inutilement coûteux pour les contribuables, alors que nous avons des propositions qui seront financièrement neutres pour l'Etat et créeront des logements abordables pour la population.

Le nouveau système de réévaluation des fonctions (SCORE)

C'est un système qui a coûté cher aux contribuables qui est opaque sur les évaluations et les résultats de classification des métiers. Il va engendrer un coût de 60 millions qui pourrait être utilisé à d'autres fins et plus intelligemment. Nous ne voulons pas de ce gaspillage ni d'un reclassement des fonctions opaque favorisant l'arbitraire.

La nouvelle loi sur les traitements (L'Trait)

Cette grille SCORE, mentionnée ci-dessus, sera dans un règlement et non plus dans une loi adoptée démocratiquement par le parlement avec la possibilité pour chaque citoyen de la contester et d'en connaître la teneur en toute transparence. Ce Conseil d'Etat -qui s'octroie une hausse de salaire de plus de 2'000 francs par mois- voudrait s'arroger le pouvoir de décider seul de nos salaires !

Nouvelle taxation des entreprises (PF17, RIE III bis)

Le 12 février, la population genevoise a refusé le projet de taxation du bénéfice des entreprises proposé par le Conseil fédéral, un projet injuste et non négocié. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat veut jouer au « bon élève » et, avant même que les Chambres fédérales aient élaboré un nouveau projet, se propose de faire adopter par le Parlement sa RIEIII rebaptisée PF17. Avec elle, c'est une baisse d'impôts de plus de 42% qu'il accorderait aux grandes entreprises qui réalisent des bénéfices. Les collectivités publiques seraient ainsi privées d'un demi-milliard de francs par an de rentrées fiscales. Cela aura des conséquences néfastes sur les services publics.

SCANDALEUX :

«Au moment où ils déposent le projet de loi Score visant à faire un maximum d'économies sur le dos des salariés, les conseillers d'Etat prévoient d'augmenter leur propre salaire de 34 571 francs par an», a écrit le Cartel intersyndical dans un tract.

« Henri Roth, porte-parole du Département des finances, minimise quelque peu les montants : «Si le L'Trait et le projet Score entrent en vigueur comme ils sont prévus actuellement, la hausse salariale pour les conseillers d'Etat ne serait pas de 34 571 francs, mais de 26 206 francs par an. Cette hausse pourrait être contrebalancée par une baisse des prestations de retraite prévue par le nouveau projet de loi sur le traitement et la retraite des conseillers d'Etat déposé le 4 octobre.»

Le Courrier, 05-12-17

C'est quoi le service public ? Un service qui touche toute la population dans les domaines essentiels : santé, enseignement, éducation et formation, administration, sécurité, encadrement social, transports...

Quels sont les métiers du service public ? Tous les métiers sont presque représentés, à Genève il pourvoit en places d'apprentissage que le privé ne fournit pas.

Combien le personnel de la fonction publique gagne-t-il ? Pour l'instant, l'échelle salariale est à la disposition de tous, demain avec SCORE ce sera l'opacité.